

Les gendarmes renouent avec la population de Nogaro (entre autres)

Un contrat opérationnel souple et révisable en est la marque



Les gendarmes renouent avec la population de Nogaro (entre autres)

Le capitaine Thierry Heuet, commandant la compagnie de gendarmerie de Condom, est venu le 20 mai à Nogaro, expliquer aux élus de la région de Nogaro la nouvelle attitude de la gendarmerie territoriale. Il était accompagné du major Annie Terrasse, commandant la communauté de brigades de Riscle et de l'adjudant-chef commandant la brigade de Nogaro. Selon le capitaine Heuet, la gendarmerie avait perdu le contact avec la population.

Le Contrat opérationnel

Pour renouer le contact, elle a mis en place un contrat opérationnel adapté aux différentes zones et situations. Après avoir analysé – pour chaque zone, ici, il s'agit de la circonscription de Condom – la délinquance, l'accidentalité, les problèmes d'ordre public et les spécificités – le contrat opérationnel apporte une réponse concrète et individualisée aux besoins de sécurité. Des réunions commandant de compagnie - élus ont lieu tous les six mois, pour faire le point et tenir compte de l'évolution de la situation.

Les missions de la gendarmerie dans la nouvelle police de sécurité au quotidien prennent quatre directions classiques : le contact, la prévention, l'intervention et l'investigation.

Le contact

« La proximité est l'ADN de la gendarmerie et doit être au cœur de notre action ! » déclare le conférencier. Le contact est un objectif prioritaire de toutes les unités. Et cette fonction contact est « sanctuarisée ». Elle permet de prendre en compte les attentes de la population et c'est la clef du succès de la plupart des actions. C'est pourquoi la compagnie de Condom a créé des groupes de contact composé de gendarmes volontaires, ainsi que des référents de contact, à Vic-Fezensac et à Riscle.

Le contact s'effectue :

par des patrouilles à pied et en VTT lors des rassemblements de toute sorte (festivités, marchés, sites touristiques etc.),

par des tournées du commandant de la communauté de brigades dans les petites communes,

par des rencontres avec les élus, les commerçants, les chefs d'entreprise, les chefs d'établissements scolaires etc., ainsi qu'avec des partenaires comme les sapeurs-pompiers, les agents municipaux etc.

Noter que, en plus du commandant de la communauté de brigades, le commandant de brigade est le militaire référent de chaque élu de son territoire.

Citons aussi :

le dispositif QuaRO (qualité de la réponse opérationnelle) : avant toute intervention décidée par le Centre opérationnel de la gendarmerie, la patrouille téléphone à l'appelant pour connaître et évaluer au mieux la situation,

l'équipement des gendarmes en tablettes et en smartphones sur le terrain (Neogend),

la mise en place d'une main courante depuis le 01.02.2018,

l'aménagement des horaires d'accueil en réduisant la présence nocturne dans les zones calmes pour renforcer la présence diurne à l'écoute de la population.

L'intervention

Les interventions sont également adaptées aux différents besoins : il y a une présence plus soutenue pendant la journée. Et dans les secteurs de Fleurance et Condom et moins soutenue dans ceux de Vic-Fezensac, Éauze et Risclé. De même, la présence est renforcée dans les créneaux « atypiques » (12-14 heures et 18 – 20 heures).

De plus les permanences de nuit (20 heures – 8 heures) sont mutualisées entre les communautés de communes de Vic-Fezensac, Éauze et Risclé.

En cas de besoin, une équipe de la brigade concernée part en intervention. Elle peut être renforcée par le Psig (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Condom. Le Psig intervient par priorité à Condom, Fleurance, Lectoure, Éauze, Nogaro et Vic-Fezensac.

Des moyens du niveau du département peuvent aussi être déployés (brigade de recherche, cellule d'identification criminelle, équipe cynophile, plongeurs etc.).

La prévention

Son but est d'empêcher les infractions en appliquant des mesures de dissuasion :

actions en milieu scolaire (formateurs relais anti-drogue, enquêteurs spécialisés dans les technologies numériques),

actions auprès des associations (commerçants, personnes âgées, agriculteurs etc.),

action des référents violences familiales (avec les associations et les travailleurs sociaux).

Les liens privilégiés avec tous les élus, les commerçants etc., participent à cette dissuasion grâce à l'information qui remonte. De même que la vidéo-protection, le travail au sein des CLSPD (Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, présidés par les présidents de communautés de communes ou les maires). Et le dispositif de participation citoyenne (<https://lejournaldugers.fr/article/26218-le-houga-la-participation-citoyenne-contre-la-delinquance>).

La prévention est aussi plus offensive : dans la lutte contre le terrorisme (exercices anti-attentats à Nogaro et Condom), la recherche du renseignement, la protection des sites et des événements, la lutte contre les stupéfiants, la lutte contre les atteintes aux biens (contrôle des flux, augmentation des patrouilles dans les communes les plus touchées) et la lutte contre l'insécurité routière.

L'investigation

Voici quelques unes des mesures qui facilitent l'investigation :

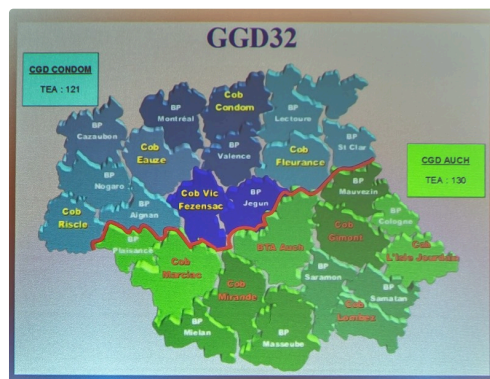
un bureau d'ordre assure un meilleur suivi des procédures et évalue quelle unité est le plus à même de remplir telle mission,

des groupes de police judiciaire ont été créés à Condom et à Fleurance et des référents police judiciaire dans les unités,

la coordination avec les services du groupement départemental a été améliorée.



Le cn Thierry Heuet, le major Annie Terrasse, commandant la communauté de communes de Risclé et l'a/c commandant la brigade de Nogaro



Dispositif de la gendarmerie à l'ouest du Gers - Document projeté par le cn Heuet



L'assistance